



AVIS PUBLIC RAPPORT FINANCIER 2023

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 13 mars à 19 h 00

Donné à Saint-Aimé-des-Lacs, ce 7 mars 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lise Lapointe', written over a horizontal line.

Lise Lapointe
Directrice générale et greffière trésorière